



Merville

ACTUALITÉS

N° 95 - MARS 2004

Agenda

du mois

LUNDI 1^{ER} MARS

- **Loto du 3^e âge**
14 h 30 - Salle du 3^e âge

SAMEDI 6 MARS

- **Loto du comité des fêtes**
21 heures - Salle polyvalente

DIMANCHE 7 MARS

- **Repas de la chasse**
11 h 30 - Salle polyvalente

VENDREDI 12 MARS

- **Conseil municipal**
21 heures - Salle du conseil

SAMEDI 13 MARS

- **Loto des trois sociétés**
21 heures - Salle polyvalente

DIMANCHE 14 MARS

- **Match de tennis**
9 heures - Rencontre adultes
- **Match de basket Séniors garçons**
15 heures - Merville/Cornebarrieu
- **Assemblée générale du Comité de jumelage**
10 h 30 - Salle du 3^e âge

MARDI 16 MARS

- **Permanence ODAH**
10 heures à 12 heures - Mairie de Merville

JEUDI 18 MARS

- **Conférence ADSL**
18 h 30 - Salle du 3^e âge

VENDREDI 19 MARS

- **Cérémonie Anciens Combattants du 19 mars 1962**
18 h 30 - Monument au mort

SAMEDI 20 MARS

- **Match de basket**
Jusqu'à 18 heures - Salle polyvalente

LUNDI 22 MARS

- **Information impôts**
14 heures à 17 heures - SIVU Rivage

MERCREDI 24 MARS

- **Marché de plein vent**
8 heures à 13 heures - Place de la République

VENDREDI 26 MARS

- **Soirée Info Drogue**
21 heures - Salle du 3^e âge
- **Conseil municipal**
21 heures - Salle du conseil

SAMEDI 27 MARS

- **Carnaval**
16 heures - Place du 8 mai 1945

DIMANCHE 28 MARS

- **Match de hand**
14 heures - Salle polyvalente
- **Match de basket Séniors filles**
16 h 30 - Salle polyvalente

VENDREDI 2 AVRIL

- **Découverte de Florence**
20 h 30 - Salle du 3^e âge

Edito

Mercredi 24 mars 2004

Premier marché de plein vent à Merville

A partir du 24 mars 2004, et tous les mercredis de 8 heures à 13 heures, en plus des commerces de Merville vous pourrez faire vos courses sur le marché de plein vent sur la place de la République.

De nombreux commerçants vous accueilleront en proposant des produits variés (fruits, légumes, volailles, charcuteries diverses, textiles...)

Alors, préparez vos paniers !

Pourquoi un marché le mercredi matin ?

Suite au questionnaire publié dans le Merville Actualités du mois de décembre vous avez été :

37% à souhaiter un marché le dimanche matin

33% le samedi matin

28% le mercredi matin

19% le vendredi soir

Les samedi, dimanche et vendredi étaient trop près du marché le plus proche (Grenade) si bien que nous n'avons pas eu l'accord de la Chambre de Commerce et de l'Industrie indispensable pour pouvoir ouvrir un marché.

**Venez nombreux
découvrir le nouveau marché !**

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles

SAMU	15
Centre anti-poisons	15
Pompiers	18
Police	17
Sapeur-Pompiers de Grenade ...	05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade	05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF	0810 131 433
Urgence/Dépannage EDF	0810 333 131
Information incident réseau (EDF) ...	0891 67 13 31
LA POSTE	05 61 85 09 59
M. le Curé	05 61 82 61 35
Bibliothèque	
(Mme Marie-Pierre DUNAS)	05 62 13 41 12
Ecole maternelle	05 62 13 41 11
Ecole Primaire	05 62 13 41 10
Cantine	05 61 85 13 94
Crèche	05 61 85 19 89
MAIRIE de Merville	05 62 13 41 00
Du lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h	
Le samedi 9 h-12 h	
Site internet	www.saminform.com

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22
 05 62 13 41 18

Permanence

Employé municipal 06 85 55 66 23

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville..... 05 62 13 40 94
 Service social..... 05 62 13 40 94

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 17

Coordonnateur de la Vie Associative

(M. Marc SOULA) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(Mlle Josiane JAMANS) 05 62 13 41 19

Agent de Médiation Sociale

(Mlle Pascale RAMPAZZO) 05 62 13 41 17

Secours Catholique

(Mme DABRIN) 05 61 85 11 71

Ouvert le lundi de 10 heures à 18 heures

Déchetterie

de CORNEBARRIEU..... 05 61 78 09 99

TOUTE L'ANNÉE :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00

et de 13h30 à 18h00

Fermé jeudi et jours fériés

Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00

Déchetterie

de COLOMIERS..... 05 61 85 89 73

Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de

Cornebarrieu

Sauf le mardi et jours fériés (fermée)

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistante sociale Mme PEYRARD

• Le mardi matin sur rendez-vous

à Grenade..... 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade..... 05 61 82 81 12

O.D.A.H. 05 62 27 51 50

Communauté de communes 05 61 82 63 74

Allô SEMVAT 05 61 41 70 70

Courrier de la Garonne..... 05 62 72 37 23

Sommaire

Numéros utilesPages

Secours catholique

Avis numérotation / Pharmacie Cazes

Districaf2

Conseil Municipal 3

Tout savoir sur l'adsl

Souvenir, souvenir 4

Travaux de l'extension du groupe

scolaire 5

Déchets ménagers / Déchets verts

Assainissement autonome

Centre Social Rivage 6

Centre Social Rivage 7

Soirée Info-Drogue 8

Amélioration de l'habitat

Tennis Club Merville / Chorale 9

A la découverte de Florence

Déplacement à Bergantino

Merville - Burkina Faso 10

Association des Parents d'Elèves 11

Foyer rural 12

Avis : numérotation

Tous les mervillois qui auraient besoin d'un numéro de maison peuvent venir s'inscrire aux ateliers auprès de Mme Muriel VIEU le lundi matin de 8h30 à 9h30. ■

Pharmacie Cazes

La pharmacie de Merville informe la population que l'officine sera fermée exceptionnellement la journée du 31 mars 2004, pour cause d'inventaire. ■

EC INFORMATIQUE
 CONSEIL, VENTE, MAINTENANCE

06 11 32 81 90
 INFO@ECINFORMATIQUE.COM

ERIC CASTABONNEL

1038 BIS RTE DE LARRA 31330 MERVILLE
 WWW.ECINFORMATIQUE.COM



Etat civil

Décès

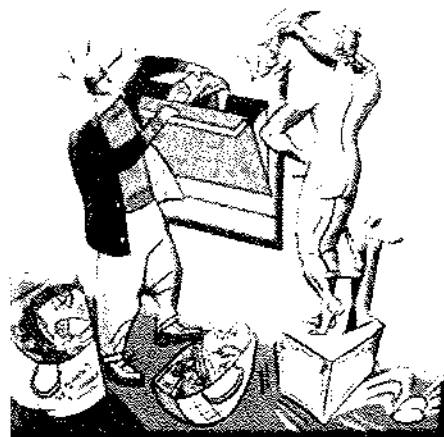
DE FREITAS Arnaldo le 21/01/04
 ESPARZA Fernand le 20/01/04. ■

Secours Catholique

Le secours catholique vous informe de la liste de toutes les affaires que vous pouvez amener (à respecter) :

Vêtements, chaussures, linge de maison, jouets et livres d'enfants.

Rappel : ouverture le lundi de 10h00 à 18h00 derrière l'ancien presbytère. ■



Districaf

Nouvellement installée sur Merville, la société Districaf est spécialisée dans la mise à disposition gratuite de distributeurs automatiques de boissons chaudes, boissons froides et friandises (barres chocolatées, gâteaux...).

Notre clientèle : les entreprises, collectivités, administrations, associations du Midi Toulousain.

Si vous êtes intéressés par nos services, veuillez contacter pour tout renseignement et étude personnalisée gratuite : Florian ANTONY au : 06.10.63.70.16. ■

Compte rendu du Conseil Municipal

du 13 février 2004

I - Assainissement

a) Réhabilitation du réseau

Monsieur LLORCA expose que les pluies abondantes de ces dernières semaines ont mis en évidence des intrusions parasites d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement collectif. Suite à notre consultation trois bureaux d'étude ont fait des propositions d'intervention.

L'intervention attendue porte sur les mesures de débit aux différents points de connexions de notre réseau souterrain (15 km de réseau). Selon les dysfonctionnements mesurés, le passage à la caméra sera effectué afin de déterminer les lieux des travaux à effectuer. Ce problème étant urgent à résoudre, la rapidité d'intervention sera le critère déterminant pour choisir le bureau d'étude.

b) Programmation de la station d'épuration (Guinot)

Selon les propositions du bureau d'étude G3P, le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de marché négocié pour la réalisation d'une station d'épuration de 150 eq/hab destinée aux branchements des habitations des quartiers de Peouliayrès et Guinot.

Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de marché en appel d'offres ouvert pour la réalisation des réseaux de canalisation d'assainissement collectif sur ce même secteur.

2 - Extension de la mairie

Monsieur J.F. HACHE fait le point sur le dossier demande de subvention destiné à financer les travaux d'extension de la mairie. Propose le montant de la rémunération du maître d'œuvre (SAHEL et LAGUNA) associé au bureau d'étude technique Saint-Saëns, à 10% du montant des travaux après négociation.

Le montant des honoraires pour la tranche I est fixée à 40 537,93 € H.T.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3 - Orientation budgétaire

• Enveloppe frais du personnel

Dans le cadre de la préparation budgétaire du budget 2004, monsieur le Maire propose de fixer le montant de l'enveloppe correspondant à la rémunération globale du personnel à 912 000 €. Cette enveloppe intègre une augmentation forfaitaire de la masse salariale de

1.5%, la réintégration de deux agents d'entretien mis en disponibilité et le recrutement d'un agent de la police municipale à partir du mois de juin.

4 - Politique sociale

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des actions sociales conduites pour les habitants de notre commune par les différentes structures chargées de leur mise en œuvre :

- CCAS
- SIVU RIVAGE
- CRECHE

Certains domaines font l'objet d'une étude en cours pour un transfert de compétence à la communauté de communes de Save et Garonne.

a) Crèche des " Marmousets "

Monsieur le Maire rappelle que la crèche des " Marmousets " est une crèche parentale gérée par une association (loi du 1^{er} juillet 1901). L'établissement accueille 20 enfants âgés de 0 à 6 ans en multi-accueil.

La crèche bénéficie de l'autorisation d'exercer et qui est à renouveler chaque année par la Protection Maternelle Infantile (PMI) qui dépend du Conseil Général (direction de la solidarité départementale).

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 14 novembre 2003, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le contrat enfance entre la CAF et

la commune de Merville. A ce titre la commune est partenaire financier de la CAF pour l'équilibre budgétaire de la crèche. Au titre du budget réalisé en 2003, le bilan financier de la crèche fait état de :

• *Dépense de fonctionnement :*

173 750 €

• *Recette de fonctionnement :*

135 024 €

• *Déficit d'exploitation :*

38 726 € à couvrir dans le cadre du contrat enfance.

Cette somme sera équilibrée par le budget communal, la CAF remboursera à la commune en 2004 la somme de 25 595,60 €. Le total de la participation de la commune aux frais de fonctionnement de la crèche des " Marmousets " s'élève à 13 629,40 €.

Par ailleurs, Monsieur le Maire précise que la participation de la CAF est versée à l'association crèche des " Marmousets ", aux vues des comptes de résultat 2003. Par conséquent pour faire face aux charges salariales, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accorder une avance de 12 500 € à l'association.

Décision adoptée à l'unanimité.

Dans le cadre d'une politique " petite enfance ", Monsieur le Maire précise que la crèche fait l'objet d'une réflexion de transfert de compétence à la communauté de communes.



Compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2004 (suite)

b) Point Relais Assistante Maternelle (PRAM)

Monsieur le Maire expose un projet de création d'une " PRAM " au niveau de la communauté de communes. Cette structure existe sur la commune de Grenade, animée par une personne à mi-temps. Cette structure aidée financièrement par la CAF permettra aux assistantes maternelles en place sur notre territoire d'avoir un lieu de rencontre leur permettant d'échanger des expériences et améliorer leurs compétences.

c) PJJ (Point Infos Jeunesse)

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du SIVU RIVAGE, un PJJ a été inauguré à Montaigut/Save en novembre dernier, que cette structure associée à celle de Grenade permettrait une mise en commun des moyens mis à disposition des jeunes sur l'ensemble de notre territoire de Save et Garonne (infos emploi, démarches administratives, loisirs, voyages).

d) CTL (Contrat Temps Libre)

Suite au diagnostic réalisé en 2001, par une équipe universitaire du Mirail le SIVU avait obtenu la signature du Contrat Educatif Local avec Jeunesse et Sport, Monsieur le Maire rappelle que le SIVU RIVAGE a signé un Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales avec effet au 1^{er} janvier 2003. Dans ce cadre, Pascale RAMPAZZO, anciennement agent du CCAS a été mutée au SIVU RIVAGE afin de mettre en place une politique de la jeunesse pour les trois communes (Merville, Montaigut et Launac). Des actions sont d'ores et déjà programmées (cf. article).

e) Centre social

Le centre social permet les aides individuelles sociales ainsi que des actions collectives (cf. article).

f) CCAS

Les baux de fermage des terres appartenant au CCAS arrivant à expiration en novembre 2004, Monsieur le Maire rappelle que les résiliations ont été effectuées 18 mois avant, que les terres exploitées par Monsieur Daniel CADAMURO font l'objet d'un nouveau bail de 9 ans reconductible au bénéfice de son fils P. CADAMURO. Que la villa habitée jusque là par le fermier est destinée à être louée après travaux de rénovation.

Par ailleurs, les terres exploitées par Monsieur Jean CADAMURO sont d'ores et déjà proposées à la vente. Les capitaux retirés des ventes seront réutilisés pour la MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour les Personnes âgées).

5) Questions diverses

a) Travaux d'investissement 2004 sur voirie départementale :

Le Conseil Général a retenu la réalisation de l'aménagement du carrefour de la route de l'Hippodrome (D65) et de la Côte Rouge (D37) pour un montant de travaux de 280 000 €.

Par ailleurs, le renforcement (80 000 €) du pont de Cazevielle et la réfection de chaussée sur la D87 (route de Larra) sont également programmés.

b) Curage des fossés

Monsieur Gérard GENDRE fait état du programme du curage de fossé confié à l'entreprise CASSIN.

c) Résidence hôtelière

Les travaux démarrent enfin, ouverture du chantier le 16 février 2004 pour une livraison le 31 octobre 2004.

d) Les procédures en cours contre la commune

Le GFA du Plateau qui avait été débouté par le Tribunal Administratif de Toulouse de sa requête en constructibilité pour le terrain du " pigeonnier ", fait appel du jugement auprès de la cour administrative de Bordeaux.

Monsieur BILLARD a notifié un recours gracieux tendant à annuler l'arrêté du permis de construire délivré au bénéfice de SCI, les jardins de Merville (Monné Decroix).

Pour ces deux affaires, Monsieur le Maire s'est rapproché de Maître BOUYSSOU avocat chargé de la défense de la commune. ■

Pour tout savoir sur l'adsl Rendez-vous le 18 mars 2004

Le 18 mars 2004 à la salle du 3^e âge à 18h30, venez découvrir toutes les possibilités qu'offre l'ADSL.

18 h 30 : Intervention de Monsieur BENTANAX ainsi que d'un responsable de France Télécom.

Cette réunion aura comme objectif de présenter l'ADSL sur plusieurs points :

- La technique
- Les usages
- L'offre
- Démonstration

Séance de questions/réponses collective et individuelle auprès des intervenants suivi d'un vin d'honneur. ■



Souvenir, souvenir...

Lors du repas des aînés, un film a été réalisé. Si vous êtes intéressés pour acquérir une copie veuillez contacter :

Monsieur FURLAN au : 06.80.31.67.50 ou 05.61.85.04.30. ■

Nuisances au bois de Bayler

Compte rendu de la réunion

Suite à de récents problèmes entre jeunes et riverains du Bois de Bayler dus en partie aux nuisances sonores émises par les jeunes, une réunion entre riverains gênés, jeunes, parents de jeunes, Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ), gendarmerie de Grenade et Municipalité a été organisée le samedi 21 février 2004 à 11h30 en mairie, afin de pouvoir trouver une solution.

Etaient présents à cette réunion : Morgane Paradowski, Yannick Dardenne, Mélanie Labessède, Yohan Lodenot, Loïc Hernandez, Alexis Martin, Guillem Cazes, Alexandre Da Silva, Lionel Armaing, Loriane Caballero, M. Dionnet, M. et Mme Amar, M. et Mme Brechet, M. et Mme Bagur C., Mme Bégué C., M. Séré J., Mme Chauvet, Mme David, M. et Mme Larroux N., M. et Mme Porta, M. et Mme Ricco, M. et Mme Paradowski, M. et Mme Delpech, M. et Mme Martin M, Mme Murgia, M. Larroux JF, M. Gendre G, Mr Hache JF, M. Llorca M, Mme Aygat C., M. Bentanax F, la BPDJ de Colomiers, la Gendarmerie de Grenade, Melle Rampazzo P.

La réunion a démarré par le dépôt d'une pétition contre les nuisances sonores du "Bois de Bayler" à M. le Maire, signée par des habitants des rues de Rambeau, du Stade, du Bois de Bayler, des Erables, du lotissement de Lartigue, de la rue de Guinot et de la Côte Rouge. M. le Maire a accueilli cette assemblée en précisant qu'il comprenait le "ras-le-

bol" des riverains mais qu'il comprenait aussi le besoin des jeunes de se réunir. Il a également ajouté que la prise en charge des jeunes incombait aussi à leurs parents, même si la mairie mettait en place des actions à leur intention. A la demande de la BPDJ, elle s'est poursuivie par une exposition des doléances de la part des riverains à savoir : bruits des mobylettes, bruits de voix, comportement irrespectueux et agressifs, vitesse excessive dans le village (pas forcément des jeunes). Les jeunes ont ensuite eu la parole et ont pu exposer à leur tour leur requête : qu'on les respecte à leur tour, qu'on ne les incrimine pas systématiquement car ils ne sont pas à l'origine de tous les désagréments, et qu'ils puissent avoir un lieu à eux, où ils ne soient pas rejetés. Il a été précisé par Pascale qu'on demandait juste aux jeunes de respecter les lieux de la commune où ils se réunissent ainsi que l'environnement (riverains, matériel...), tout comme elle a précisé que les jeunes faisaient partie de la vie du village et qu'ils n'étaient pas des "parias" que l'on doit "repousser" aux portes de celui-ci. M. le Maire a dit qu'à partir du mois de juin, un poste de police municipale serait pourvu, avec une orientation plus spécifique vers les jeunes, pouvant ainsi seconder Pascale dans l'ouverture du Local.

Quant à la gendarmerie, qui fut prise à partie, elle a précisé que si jusqu'à présent elle avait d'abord une démarche préventive concernant le bruit et la

vitesse, elle axerait son action plus vers de la répression, tant en matière de sécurité routière (ceinture, vitesse, stationnement, ...) que vers le bruit (tapage nocturne, pot de mobylettes non conformes...) et ce, à l'adresse de tous, puisque de l'avis des personnes présentes, leur action n'est pas assez répressive donc pas efficace.

Il a aussi été demandé de voir s'il n'était pas possible que les jeunes se régulent entre eux dès lors qu'un élément se comporte mal. C'est une chose qui semble être difficile entre jeunes du même âge.

Suite à ces divers échanges, monsieur le Maire propose de constituer un groupe de travail composé de représentants de jeunes, de riverains présents, de parents, de Pascale, de la BPDJ, de l'adjoint au maire chargé des jeunes, du maire.

L'objectif du groupe de travail est de mettre en œuvre des solutions permettant de passer un été calme.

Des volontaires se sont inscrits : pour les riverains : M. Dionnet, Mme Bréchet, Mme Bégué, Mme Ricco, Mme Porta ; pour les parents : Mme Le Fur, M. Paradowski. Pour les jeunes : Alexandre Da Silva, Loriane Caballero, Alexis Martin, Lionel Armaing, Yohan Lodenot et Mélanie Labessède. Puis M. Bentanax, Melle Rampazzo, Mme Aygat, et la BPDJ.

La date de la réunion n'a pas été encore décidée. ■

DERNIÈRE MINUTE

Artiste peintre

**Ce mois-ci,
vous pourrez admirer les tableaux
de Madame Agnès PERINET
qui expose ses toiles
dans le hall de la mairie.**



Déchets ménagers : quoi de neuf ?

DECHETS ENCOMBRANTS

Dès le mois d'octobre la communauté de Communes Save et Garonne a mis en place un service - gratuit - d'enlèvement des déchets encombrants en porte à porte. Cette collecte se fera sur rendez-vous et concernera uniquement les déchets trop encombrants difficiles à transporter dans un véhicule ordinaire (Ex : matelas, réfrigérateurs, mobiliers, etc ...). La mise en œuvre de ce service concrétise les engagements pris par les

élus de la Communauté de Communes pour un service public de qualité et pour la protection de notre environnement.

Les jours de passage du camion de collecte sont :

Le mercredi de la 2ème semaine du mois (10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 15 juillet, 11 août, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 15 décembre).

Pour tout renseignement concernant ce nouveau service appelez le service technique de la Communauté de Communes au : 05 61 82 63 74. ■

Déchets verts

Les déchets verts peuvent être valorisés en compost (terreau) ou amenés aux déchetteries de Cornebarrieu ou Colomiers.

Pour des productions de déchets verts en quantité importante :

La Communauté de Communes met à la disposition des usagers un service de mise à disposition de bennes pour les déchets verts (environ 3 m³) et de leur enlèvement pour un prix forfaitaire de : 35 euros par benne.

Pour tout renseignement concernant ce nouveau service appelez le service technique de la Communauté de Communes au : 05 61 82 63 74. ■

Assainissement autonome

Dans un précédent numéro de Merville Actualités, il avait été question de travailler sur le diagnostic des assainissements autonomes, conformément à la réglementation européenne en vigueur, dès le début 2004.

En relation avec le SDEA, service du Conseil Général chargé de réaliser ce diagnostic, nous avons pu mettre en place une procédure d'intervention sur le terrain. A l'heure actuelle, compte tenu de l'importance de cette opération (environ 500 diagnostics), le SDEA nous fait savoir que, au regard des plans fournis par la municipalité, il sera opérationnel plus tard que prévu.

En conséquence, les premiers diagnostics ne seront réellement réalisés qu'à partir du mois de mai.

Disposant de l'ensemble des données (plans, liste des propriétaires, cartes d'aptitudes ...) le SDEA fera le nécessaire pour avertir les différents propriétaires en temps voulu. Ce contretemps est indépendant de notre volonté et nous vous demandons toute votre indulgence. ■

Monsieur Maurice LLORCA.

Centre Social RIVAGE

Lundi 15 mars 2004

de 14 à 17 heures
à la mairie de **Montaigut/Save**

Lundi 22 mars 2004

de 14 à 17 heures
au SIVU RIVAGE à **Merville**

Une INFORMATION IMPOTS

aura lieu avec l'intervention
d'un agent des Impôts de Colomiers

**Ces deux demi-journées concernent
les habitants des communes de
Launac, Merville et Montaigut/save.**

Quelques dates :

- **La distribution des déclarations**
va commencer vers le 23 Février 2004
- **La date limite de dépôt de la déclaration**
est à ce jour le 30 mars 2004

**Pour tous renseignements
vous pouvez me contacter au Centre Social " RIVAGE "**

Laurence OROFINO, Conseillère ESF

SIVU RIVAGE - Siège social : Rue Emile Pouvillon - 31330 MERVILLE

Tél. : 05.62.13.40.94

Centre Social RIVAGE

Activités - Mars 2004

Lundi : 14 h à 17 h Montaigut/Save Salle de la mairie	1/03 Atelier créatif	8/03 Atelier créatif	15/03 Atelier créatif	22/03 Atelier créatif	29/03 Atelier créatif
Mardi : 13h30 à 16h30 Merville Salle de la mairie	2/03 Atelier Point de croix	9/03 Atelier Point de croix	16/03 Atelier Point de croix	23/03 Atelier Point de croix	30/03 Atelier Point de croix
Mercredi : 14 h à 17 h Merville Salle de la mairie		10/03 Atelier Enfants/Adultes		24/03 Atelier Enfants/Adultes	
RAPPEL	Atelier créatif : Actuellement en plus de nos activités personnelles nous travaillons sur la réalisation de petits objets décoratifs que nous offrons à l'association Enfance et Partage.				

SEJOUR A SAINT-BEAT

organisé par le SIVU Rivage

5 JOURS ET 4 NUITS

Pour les 10 - 17 ans

Du 5 au 9 avril 2004

Lieu d'hébergement :

Domaine des Méliandes,

Type d'hébergement :

Une maison du 19^{ème} siècle à 2 étages située dans un parc.

Activités :

Trois 1/2 Journées d'animation sur la Garonne : kayak, raft, hot dog
Ballades, jeux

Coût du séjour :

125 euros par enfant tout compris.

Trousseau :

- duvet et/ou paire de draps
- traversin
- trousse de toilette
- maillot
- affaires de rechange
- serviettes de toilette, drap de bain
- chaussures : de marche, d'intérieur et une vieille paire pour les activités aquatiques
- chaussettes
- Kway
- Casquette
- Petit sac à dos, argent de poche



EVITER LES OBJETS DE VALEUR

Contactez Pascale au : 06.68.87.59.15

WEEK-END MOTO

Mobylette, scooter

organisé par le SIVU Rivage

CONCENTRE DES ADOS DANS LE GERS

Pour les 14 - 17 ans

Week-end du 10 et 11 juillet 2004

Faire l'aller et retour Merville - ville du Gers, (l'itinéraire, à définir environ 280 km), en Mob, Scooter ou autres engins homologués sur route, accompagnés des motos du MCAM et d'un camion balai.



- **Départ :** samedi matin
- **Retour :** le dimanche après-midi.
- **Inscriptions** (10 ados max.), **programme et renseignements** auprès de Pascale Rampazzo, au 06.68.87.59.15, ou bien d'Eric Marson au 06.82.48.65.88 (Président du MCAM)
- **Prix du week-end :** 40 euros

ATTENTION ! IL FAUT IMPERATIVEMENT :

- Que le montant des sorties soit réglé au plus tard le jour du départ.
- Que la feuille sanitaire soit remise avant ou bien le jour du départ (feuille sanitaire à retirer auprès de Pascale).
- Que le responsable du séjour soit informé de toutes particularités concernant votre enfant (sommnambulisme, appareil dentaire de nuit...).

Informations :

- Possibilité d'obtenir un reçu auprès du SIVU, afin que ceux qui le peuvent, puissent bénéficier d'une participation financière de leur CE.
- Pour les fratries, un prix dégressif est appliqué à partir du deuxième enfant.
- Possibilité de régler en deux fois.

Pour tous renseignements ou inscriptions
contacter Pascale au : 06.68.87.59.15

SOIRÉE INFO-DROGUE

avec la BPDJ



Vendredi 26 mars 2004

SOIRÉE GRATUITE

21 heures - Salle du 3^e âge

La consommation de Hash, Ecstasy et autres stupéfiants est devenue aujourd'hui monnaie courante et menace vos enfants de plus en plus tôt.

Bien que banalisé par l'opinion publique et les médias, ce fléau s'étend de plus en plus et on en néglige ses effets.

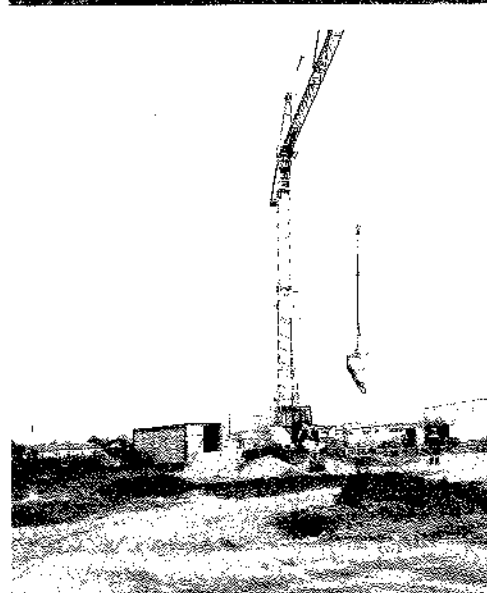
Cette soirée permettra de présenter les différentes formes de drogues que l'on peut trouver et surtout, montrera les effets qu'elles engendrent tant physiquement que psychiquement.

Cette soirée s'adresse plus particulièrement aux parents .

Cette soirée sera présentée par la BPDJ de Colomiers (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) et organisée par le Service Animation Jeunesse du SIVU.

Une soirée interactive où vous pourrez poser les questions qui vous préoccupent !

Les travaux de l'extension du groupe scolaire avancent



Malgré les intempéries qui ont retardé l'ouverture du chantier, les travaux se déroulent conformément au planning prévisionnel.

Amélioration de l'habitat dans le canton de Grenade

Des aides financières importantes pour vos projets.

- Vous êtes propriétaire de votre résidence principale, vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration de votre logement, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de subventions.
- Vous êtes propriétaire, vous envisagez d'améliorer un logement ancien destiné à la location ou qui l'est déjà, vous pouvez bénéficier de subventions.

Il vous reste 11 mois pour en profiter !

Les communes du canton de Grenade (Bretx, Daux, Grenade sur Garonne, Larra, Launac, Le Burgaud, Merville, Merville, Montaigut sur Save, Ondes, St-Cezert, St-Paul sur Save et Thil) par le biais de la Communauté de Communes Save et Garonne, ont mis en place depuis 2000 une Opération Départementale d'Amélioration de l'Habitat. Cette action engage la Communauté de Communes, l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Général de la Haute-Garonne autour de 3 objectifs :



- améliorer le logement des propriétaires occupants et notamment celui des personnes âgées,
- améliorer les logements locatifs,
- favoriser ou inciter la réhabilitation de logements vacants.

Pour répondre à cette ambition, de nombreux financements existent et sont utilisés. Il s'agit principalement de subventions attribuées en fonction de chaque projet et accompagnées de conditions particulières (notamment conditions de ressources pour les propriétaires occupants).

Ces subventions sont attribuées par l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amé-

lioration de l'Habitat (ANAH), les Caisses de retraite et le Conseil Général de la Haute Garonne.

Attention !

Cette opération d'amélioration de l'habitat s'achève en décembre 2004.

Aussi pour profiter de tous les avantages liés à ce programme venez rencontrer le Pact Arim aux permanences précisées ci-après.

Pour plus d'information :

- A la communauté de communes Save et Garonne (commune de Grenade) de 10 h à 12 h,
- En mairie de Grenade de 14 h à 16 h, le premier mardi du mois,
- En mairie à Launac de 10 h à 12 h le second mardi du mois,
- En mairie à Merville de 10 h à 12 h le troisième mardi du mois,
- En mairie à Montaigut/Save de 14 h à 16 h le quatrième mardi du mois.
- Soit le Pact Arim M. ALEDO au 05.62.27.51.50

Le technicien se tient à votre disposition pour vous informer des financements existants, mais aussi pour vous apporter des conseils techniques (visite à domicile possible si nécessaire). ■

ASSOCIATIONS

Tennis Club Merville

En ce début d'année, la compétition reprend et 4 équipes mervilloises sont actuellement en lice dans les tournois départementaux. A signaler, les très bons résultats de l'équipe 1 qualifiée pour les phases finales du challenge André LAFFONT et de l'équipe des 9-10 ans qui conserve toutes ses chances de qualification après deux victoires en trois rencontres.

En marge de la compétition, le club a organisé une sortie à TARBES pour faire découvrir ou redécouvrir à nos graines de champions le tournoi des petits AS rassemblant les meilleurs jeunes joueurs mondiaux.

La vie du club continue et vous pouvez venir nous retrouver tous les samedis matin de 11h à 12h hors vacances scolaires. ■

Chorale

"Les enfants de Merville"

L'assemblée générale a eu lieu le 15/01/2004. Le bureau sortant a été réélu avec 21 pour et une abstention.

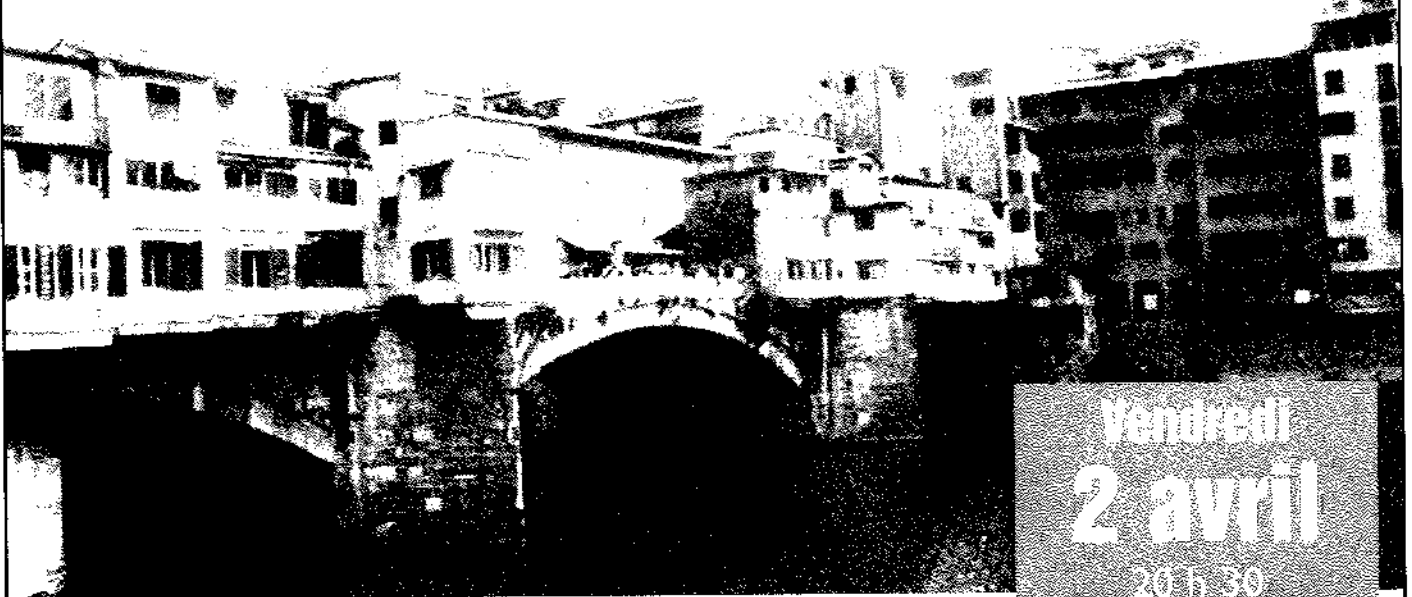
Bénévoles choristes, si vous voulez participer, vous serez les bienvenus. Que vous ayez ou non des connaissances musicales, votre bonne volonté fera le reste.

Par contre, notre organiste M. SERNIGUET qui a un emploi du temps très chargé, souhaiterait qu'on lui vienne en aide. Alors si vous avez des talents d'organiste, n'hésitez pas, nous serons à votre écoute. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la Présidente Madame CARAVACA.

Merci à vous tous. ■

La présidente

A la découverte de Florence



Comme l'an dernier pour Venise, une soirée " **Découverte de Florence** ", organisée par le Comité de Jumelage, vous est proposée.

Ouverte à tous, elle vous emmènera dans les rues de Florence, berceau de la Renaissance et ville de l'Art sous toutes ses formes.

Une manière de voyager tout en restant à Merville.

Vendredi
2 avril
20 h 30
Salle du 3^e âge

Tarif entrée :

Adulte : 2 euros.

Enfants et participants
au déplacement : **Gratuit**

Comité de Jumelage Déplacement à Bergantino

Pise et Florence au programme

Du 13 au 19 avril 2004 (inclus)

IL RESTE QUELQUES PLACES !

Tarifs :

- par personne en chambre double : 430 € (hors adhésion au Comité)
- un enfant accompagné : 215 € (hors adhésion au Comité)

Contacteur :

Pascale au 05.62.13.41.17

ou 06.68.87.59.15

ou Maité au 05.61.85.02.31

Le comité de jumelage tiendra son assemblée générale le :
Dimanche 14 mars à 10 h 30

A la salle du 3^e âge

Merville - Burkino Faso avec pourquoi pas un détour au Togo

Depuis quelques cinq années, diverses actions ont été menées entre Merville et le Burkina Faso. Nous nous proposons de vous informer brièvement et régulièrement à travers de petits articles qui paraîtront dans ce Merville Actualités. Nous procéderons action par action, de mois en mois.

Mais tout d'abord, voici l'historique de ce que nous espérons voir devenir une belle association d'amitié entre Merville et le Burkina Faso :

Sous l'impulsion d'un précédent Conseil Municipal des Jeunes de Merville, et parce que quelques jeunes de ce conseil avaient séjourné au Burkina Faso pendant des vacances d'été, un projet d'amitié et d'entraide a vu le jour. Avec leurs animatrices Marie-Thérèse Treccani et Pascale Rampazzo, c'est une collecte de livres dans tout le secteur scolaire qui a été mise en œuvre. A ce moment, un mervillois qui vit depuis plu-

sieurs années au Burkina Faso, Laurent Toffanello a aussi apporté son concours pour transporter des livres et les stocker, il espéra alors aussi qu'un lien d'amitié serait possible. Au moment de la vente de certains des livres collectés lors d'un des vide-greniers de Merville, Maité Peyrat alors simple adhérente du Comité de Jumelage prit connaissance de ces divers projets d'amitié vers l'Afrique et devint aussi active pour collecter des livres auprès de la médiathèque de l'IUFM qui l'emploie. Voilà pour la présentation de la genèse du projet. Et les mois prochains, nous vous raconterons la suite de cette collecte de livres, nous vous parlerons aussi d'ordinateurs bien arrivés, d'échanges de correspondances entre écoles, de vêtements, de médicaments et de coopération inter-associative avec une association de Revel qui œuvre pour le Togo. ■

Maité PEYRAT

Association des Parents d'Elèves

LE CARNAVAL

N'oubliez pas de venir, petits et grands, nous rejoindre **le 27 mars 2004** à 16 h. Nous partirons de la place du 8 mai 1945, pour finir à la salle polyvalente.

*Alors !!
tous à vos déguisements !!...*

**Restauration
et bal costumé**
sont prévus pour la soirée.



LE LOTO

Les membres de l'association remercient tous les parents, enseignants et Monsieur Marc Soula pour leur participation à la réussite du loto des écoles. Ils remercient aussi les commerçants merellois, pour leurs dons et l'affichage des pancartes.

Nous demandons votre indulgence en cas d'oubli.

A FLEUR D'EAU

La fleuriste

Monsieur PECCOLO

Le quincaillier

JOEL

Le boucher

CAROLE LAURENS

L'esthéticienne

Chez MARTINE

L'épicière, bureau de tabac

COUPE AU CARRE

La coiffeuse

Monsieur ROMEO

Le boulanger, pâtissier

CROUSTI PIZZA

Pizza, pain, viennoiserie

MONICA

La boutique de prêt à porter

Madame CAZE

La pharmacienne

Madame MASO

Foie gras, conserves

Madame MARTY

Volailles

Monsieur RUELLE

Canards et canettes

LE REPAS DANSANT

Le 17 avril à 20 h 30, l'association organise pour la première fois un **repas dansant avec orchestre**.

Au menu :

Sangria

Paella

Croustade

Vin, café, jus de fruits

Pour les enfants une activité ludique sera mise en place.

Adultes : 17 €

Enfants à partir de 7 ans : 5 €

Enfants jusqu'à 6 ans : GRATUIT

(Bon de réservation ci-dessous)



à découper ou à recopier sur papier libre

Bulletin d'inscription pour le repas du 17 avril 2004

à déposer sous enveloppe à la mairie, (courrier APE),
ou dans la boîte aux lettres de l'APE située sur le pilier gauche à l'entrée de l'école maternelle.

Pour tous renseignements appeler le : 06.62.15.63.74 ou le 05.61.85.35.16 ou le 05.34.52.92.27

Madame, Monsieur : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Nombre d'adultes 17 euros x : euros

Nombre d'enfants de - 6 ans Gratuit x : 0,00 euros

Nombre d'enfants de + 6 ans 5 euros x : euros

TOTAL. : euros

Je joins un chèque de euros pour réservation des repas ci-dessus libellé à l'ordre de l'APEM.

Foyer rural

VIDÉO GRENIER

2 mai 2004 - Inscriptions



Des imprimés sont à votre disposition dans le Hall du Foyer à partir du 8 mars 04, vous pouvez vous les procurer aux heures d'ouverture de la bibliothèque :

- Le mercredi de 16h à 19h
- Le jeudi de 17h à 19h
- Le samedi de 10h à 13h

Après avoir complété la demande d'inscription, vous la remettrez dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, sans oublier la photocopie de votre pièce d'identité ainsi que votre règlement.

Date limite d'inscriptions : le 24 avril.

Renseignements : 05.61.06.33.95.

eyelo Folies

22 mai 2004

Nous vous informions dans le bulletin de février, que les cyclos folies auront lieu le 22 mai, jour de la fête des associations.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux pour cet après-midi récréatif.

Comme chaque année, un concours de vélos décorés et une course de trottinettes réservés aux enfants seront également au programme.

Donc, mesdames et messieurs les bricoleurs, à vos outils et laissez faire votre imagination.

Pour tous renseignements : 05.61.85.08.86.



Voyage à Bergantino

15 au 19 avril 2004



Un voyage est organisé suite à l'invitation des enfants du cirque. Le départ est prévu le 15 avril 04 en soirée pour circuler de nuit en bus couchettes.

Retour dans la nuit du 18 au 19 avril, arrivée prévue en début de matinée à Merville.

Le coût du voyage est fixé à 100 euros par personne, si le bus est complet.

Il reste quelques places !!!

Inscrivez-vous auprès de R. Bonnafé - Tél. : 05.61.85.08.86

DIVERS

Suite à la fermeture de l'activité musculation, le Foyer Rural vend le matériel.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître au 05-61-85-08-86.



La commission communication vous rappelle
qu'aucun article ne sera pris
en compte au delà du 15 de chaque mois
(sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :
Commission Communication - Mairie de Merville
Conception graphique et impression :

MAGENTA - 31840 Seilh - 05 61 59 09 09